

# DROITS DE L'HOMME

## RÉSUMÉ DE LA POLITIQUE

Mativ Holdings, Inc. et ses filiales (« Mativ ») soutiennent la promotion et le respect des droits de l'Homme dans leurs activités commerciales.

## APPLICABILITÉ

Cette politique s'applique à tous les employés de Mativ, ainsi qu'aux fournisseurs et distributeurs de ses produits. Mativ s'engage à travailler avec ses fournisseurs et distributeurs ainsi qu'à les encourager à respecter les principes énoncés dans la présente Politique et à adopter des politiques similaires dans leurs propres activités.

## SPÉCIFICITÉS DE LA POLITIQUE

### **Principes directeurs**

Mativ croit aux droits inaliénables de toutes les personnes, à l'égalité des droits des hommes et des femmes, et que les droits de l'Homme, y compris les droits économiques, sociaux et culturels, doivent être protégés et respectés indépendamment de la race, de la couleur, de l'ethnicité, de l'origine nationale, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'identité sexuelle, de la religion, de l'âge, du handicap, de l'affiliation politique ou de tout autre statut protégé par la loi applicable.

Notre engagement inébranlable envers les droits de l'Homme se reflète dans nos valeurs et dans notre Code de conduite. Nous sommes clairs dans nos attentes en matière de diversité et d'inclusion, de rémunération des travailleurs, de santé et de sécurité, de lutte contre le harcèlement, etc. Nous soutenons les principes et la protection des droits de l'Homme décrits dans la Déclaration universelle des Nations Unies sur les droits de l'homme, où les droits de l'Homme vont des plus fondamentaux, tels que le droit à la vie, à ceux qui rendent la vie digne d'être vécue, tels que les droits à la nourriture, à l'éducation, au travail, à la santé et à la liberté. La présente Politique est fondée sur ces principes, ainsi que ceux énoncés dans la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail, les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies et les Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Dans certains pays où nous exerçons nos activités, les questions sociales font partie d'un contexte plus large, et nos sites de fabrication et nos bureaux sont activement impliqués dans leurs communautés locales par le biais de dons caritatifs, de bénévolat et de gestion environnementale. Nous pensons que Mativ peut prospérer et se développer dans des sociétés et des activités où les droits de l'Homme sont protégés et respectés, et nous nous engageons à faire notre part pour soutenir ces droits.

# DROITS DE L'HOMME

## Engagement de Mativ

Nous affirmons que nous :

- Respectons et nous conformons à toutes les lois et règles applicables en matière de travail et d'emploi.
- Payons aux employés des salaires compétitifs sur le marché.
- Respectons les conventions collectives lorsque nos travailleurs sont membres d'un syndicat et respectons le droit de nos employés à la liberté d'association.
- Soutenons l'égalité de rémunération sur le lieu de travail et dans la chaîne d'approvisionnement ; toutes les décisions d'emploi sont basées sur le mérite, l'expérience et les aptitudes au travail.
- Croyons que les employés sont notre plus grand atout, et travailler en toute sécurité est toujours notre priorité principale.
- Procurons un environnement de travail sain et sécurisé où les risques sont identifiés et traités.
- Procurons un environnement de travail dans lequel les employés peuvent faire part de leurs préoccupations de manière confidentielle et nous ne tolérons aucune forme de harcèlement ou d'intimidation, ni aucune action créant un environnement de travail hostile.
- Accomplissons bien plus lorsque nous intégrons des personnes d'origines, de talents et d'idées divers qui travaillent dans un environnement où chacun peut contribuer et pleinement utiliser ses talents.
- Croyons que la diversité et l'égalité ajoutent à la richesse de la culture de notre entreprise et augmentent notre créativité, ce qui nous permet de générer de la valeur ajoutée pour nos clients et actionnaires.
- Créons et entretenons une culture où les employés ont un sentiment d'appartenance et sont à l'aise pour exprimer leurs opinions et poser des questions.
- Soutenons une formation de qualité, inclusive et équitable, et favorisons les opportunités d'apprentissage pour le développement personnel et professionnel de nos employés.
- Soutenons la justice sociale et l'égalité de traitement en vertu de la loi et interdisons la discrimination sur le lieu de travail et dans la chaîne d'approvisionnement.

## DROITS DE L'HOMME

- Interdisons le recours au travail des enfants, à l'esclavage, au travail forcé ou obligatoire, et à la traite et à l'exploitation des êtres humains. Nous interdisons l'embauche de personnes âgées de moins de 18 ans pour des postes présentant des conditions de travail dangereuses. Nous attendons de tous nos partenaires commerciaux qu'ils se conforment à l'ensemble de la législation et du droit du travail applicables.
- Attendons de nos fournisseurs et partenaires commerciaux qu'ils agissent conformément aux principes de notre Code de conduite des fournisseurs et qu'ils le respectent.
- Pensons que l'accès à l'eau potable est un droit humain fondamental. Nous comprenons qu'un accès équitable à l'eau potable est nécessaire à la dignité humaine ainsi qu'à une société solide et fonctionnelle.

## QUESTIONS

Si vous avez des questions sur l'application de la présente Politique, ou si vous vous préoccupez d'un comportement qui pourrait entrer en conflit avec la présente Politique, plusieurs options s'offrent à vous :

- Parlez-en à votre responsable. Soyez aussi précis que possible afin qu'il comprenne la situation et vos préoccupations ;
- Contactez le responsable de votre responsable ou un autre membre de la direction ;
- Contactez les ressources humaines ;
- Contactez un membre du service juridique ; ou
- Contactez la ligne d'assistance Mativ, qui offre la possibilité de signaler vos préoccupations de manière anonyme. Les numéros et l'adresse Web sont affichés sur votre site.

Mativ ne tolère aucun type de représailles si une préoccupation est soulevée de bonne foi.

## PROCESSUS POUR LES EXCEPTIONS

Mativ s'attend à ce qu'aucune exception ne soit nécessaire à la présente Politique.

# DROITS DE L'HOMME

## POLITIQUES ET PROGRAMMES CONNEXES

Code de conduite de Mativ

Code de conduite des fournisseurs de Mativ

Déclaration de transparence de Mativ dans les chaînes d'approvisionnement

## MESURE CORRECTIVE EN CAS DE NON-CONFORMITE

Le non-respect de la présente Politique peut inclure des mesures correctives et leur application sous réserve des exigences légales locales.

L'intention de Mativ est de se conformer à toutes les lois, règles, réglementations et ordonnances nationales, fédérales, d'État et locales en vigueur. Si une partie de la présente Politique est en conflit avec une telle loi, la loi en vigueur s'applique. Mativ peut modifier, réviser, amender ou supprimer ses politiques et procédures en tout ou en partie, avec ou sans préavis, selon ce qu'elle juge nécessaire ou approprié et/ou pour se conformer aux changements de la loi. La présente Politique n'est pas destinée, ni ne doit être interprétée, comme une garantie ou une promesse d'emploi pour une durée spécifique, ou pour créer un contrat de travail ou d'autres droits contractuels.

**Date d'entrée en vigueur : 20 avril 2023**

**Propriétaire de la politique :** Service juridique

Le Comité d'audit du Conseil d'administration de Mativ supervise la présente Politique ainsi que toute non-conformité identifiée et les recours connexes.

*La présente Politique remplace et annule toutes les politiques ou pratiques antérieures, y compris les politiques et pratiques existantes ou locales similaires.*